



Motion « MonMaster »

Réunie le 23 juin 2023 à Lille, la Conférence des doyens de droit et science politique a rappelé :

- son soutien au déploiement de la plate-forme MonMaster qui constitue un grand progrès pour l'information et l'affectation des étudiants,
- la nécessité pour tous les établissements et responsables de parcours de Master, de respecter le calendrier de la plate-forme MonMaster, notamment en ce qui concerne la communication des résultats aux étudiants,
- sa position en faveur de la liberté laissée aux établissements de demander aux candidats de hiérarchiser leurs vœux à titre indicatif en vue d'un examen plus satisfaisant des dossiers.